



NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

Bulletin n° 75 – Bourges, le 6 mars 2025

Avant-propos

L'objet du premier bulletin de l'année est traditionnellement de rendre compte de l'assemblée générale qui se déroule en début de mois de février.

Comme indiqué dans ce bulletin, l'année 2025 sera riche en travaux qui font espérer une évolution favorable de notre projet de musée.

La dynamique « Bourges capitale européenne de la Culture 2028 » offre de nouvelles opportunités qu'il va nous falloir saisir en liaison avec nos soutiens et sponsors, plus actifs que jamais.

Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire de l'APAB du 7 février 2025

Avertissement : les éléments ci-après ne reflètent que partiellement le contenu de l'AG, les nouvelles parues dans le bulletin n° 74 du 5 décembre 2024 et redonnées lors de la réunion n'ont pas toutes été répétées ci-dessous.

L'assemblée générale s'est tenue le vendredi 7 février 2025. Elle a réuni 55 personnes dans l'amphithéâtre du CFD. 53 membres étaient présents et 47 représentés par des pouvoirs.

Il faut noter la présence de M. Pierre Dedet, conseiller municipal de Bourges délégué à la mémoire et au patrimoine, M. Fabrice Chollet, conseiller départemental, collaborateur aux Musées des EMB et aussi membre de l'APAB, l'aspirant Deherripont adjoint au conservateur des musées des EMB, le Cdt Pierre-Henri DELORGE. Étaient également présents dans la salle, l'ICA Johana Pelletier directrice de DGA TT et M. Emmanuel Lemaux directeur du CFD.



1. Rapport moral

1.1 Point sur les adhésions 2024

Au cours de l'année 2024, l'APAB a accueilli 17 nouveaux membres dont 6, au dernier trimestre, inscrits pour 2025. 11 adhérents 2023 n'ont pas renouvelé leur cotisation 2024 et 9, démissionnaires ou présentant un manque de cotisation de 2 ans, seront

supprimés des listes 2025. Au 31/12/2024, le nombre de membres de l'APAB est de 177, soit en progression de 7 par rapport à l'année 2023.

Nous avons appris les décès de Claude Bardon en juin 2024, de Jean Poly en juillet 2024 et de Jean-Pierre Boisnard en novembre 2024.

1.2 Réunions du Conseil d'Administration

Une première réunion a eu lieu le 15 février 2024 (suite à l'AG du 8 février 2024) pour procéder à la mise en place du bureau. Une deuxième réunion s'est tenue le 12 décembre 2024 pour faire le point des actions engagées et préparer l'assemblée générale.

1.3 Publications et communication

Bulletins : trois bulletins ont été publiés en 2024, le n° 72 le 14 mars 2024 donnait le compte rendu de l'assemblée générale, le n° 73 le 4 juillet 2024 et le n° 74 le 5 décembre 2024.

Salon du livre d'histoire les 3 et 4 février 2024 : participation au salon pour présenter nos parutions, les deux livres et les cahiers. Quelques exemplaires vendus à cette occasion.

30 ans de l'APAB : repas et exposition le 6 avril 2024 à Savigny-en-Septaine

200 ans d'histoire munitionnaire : exposition à La Chapelle St Ursin avec KNDS le 17 mai.

Fête des associations de Bourges : tenue d'un stand le 8 septembre.

Journées des familles de DGA TT : exposition le 15 septembre 2024.

Visite des collections : 17 journées de visite sur toute l'année totalisant plus de 170 personnes. Origine des visiteurs : Université populaire, CFD, AFPI, EMB, KNDS, DGA TT, IUT, 95° RI et divers.

Conférence : Présentation au CETIM du diaporama des 200 ans d'histoire munitionnaire à des stagiaires KNDS pour Campus Pyro.

Vidéo : Court-métrage sur « l'histoire de l'armement aéroterrestre à Bourges » réalisée par la société REVERB et financée par KNDS.

Reportage TF1 : reportage le 28 mars avec diffusion d'une minute d'images des canons de la collection dans le journal télévisé du 13h de TF1 fin avril 2024.

Réponse aux questions d'internautes : plusieurs questions sont posées régulièrement via le site internet de l'APAB.

Site internet : mise à jour du site « apab18.free.fr » et lancement d'une solution alternative avec l'OMSJC (apab18.com).

Autres actions : Fourniture d'un article au Berry Républicain dans le cadre des 80 ans de la libération de Bourges et inauguration de l'espace BEAULIEU au Terrain-Sud de KNDS. La mise en place des

plaques commémoratives dans le bâtiment 20 est acceptée mais en attente de réalisation, réalisation bien compromise pour cause de déménagement.

Histoire des établissements militaires :

Livre sur l'histoire du centre d'essais : il est remis gratuitement aux adhérents au fur et à mesure de leur demande ou de leur adhésion. Il en reste 155 sur les 368 exemplaires mis à notre disposition.

Livre sur l'ABS : sur les 1 000 exemplaires édités, plus de 763 ont été livrés ou vendus à fin novembre 2024.

Livre sur l'ECP : sur les 1 000 exemplaires édités, 390 ont été livrés ou vendus à fin novembre 2024.

Ouvrage : sur la dépollution de l'ancienne fulminaterie pour la société BURGEAP.

Cahiers de l'APAB : Cahiers diffusés en 2024 : cahier n° 33 le 1er mars (155 Am F3), cahier n° 34 le 6 juin (culasses de gros calibre), cahier n° 35 le 30 septembre (accidents de la pyro de Bourges) et cahier n° 36 le 2 décembre (CN 155 AU F1).

Tous ces cahiers sont diffusés à nos membres internautes adhérents à jour de cotisation.

Les nouveaux membres disposent d'un lien de téléchargement du dernier cahier paru à la date de leur adhésion.

D'autres cahiers sont en cours d'élaboration. L'objectif est toujours d'en diffuser un par trimestre.

1.4 Collections

Collection d'instruments de mesure : réception d'une tourelle TROP.

Nouveaux matériels à sauvegarder : La livraison des matériels DGA TT à Lahitolle est attendue.

Achat par DGA TT d'un compresseur pour pouvoir utiliser la sableuse dont le moteur a été rebobiné.

1.5 Bâtiments

Bâtiment 21 : mise en conformité du circuit électrique et passage en 380 V. Destruction de l'extrémité de la travée 3 prévue en 2025.

Bâtiment 20 : Pas d'évolution.

1.6 Autres actions

Actualisation de l'inventaire : Récolement par APAB et DGA TT : pas de remarque ni de mouvement.

Autorisation d'occupation temporaire : AOT accordée à titre gratuit à compter du 1^{er} mars 2022 pour 3 ans. Demande de renouvellement faite..

Convention DGA TT/CFD/APAB : Convention en cours de réécriture.

Inventaire du fonds documentaire : Poursuite de l'inventaire, du classement et de l'enregistrement du fonds documentaire « pyrotechnie ».

Le classement et l'enregistrement des documents archivés dans la salle 9 sont très avancés et devraient se terminer début 2025.

Le travail se poursuivra sur les documents « munitions » et « établissements » qui seront archivés dans la salle de réunion.

Numérisation des photos de l'ex ETBS : Les travaux de numérisation sont assurés par Thierry Amable et Daniel Antoine.

Dons de documents et matériels en 2024 :

Documents : Mmes Cécile et Marie Guély, filles de l'IGA Jacques Guély décédé en février 2023, MM. Chistian Fromion, Claude Terrasson, Jean-Luc Renault-Bezot, M. Desfosses, Gilles Fontaine et Serge Borderieux.

Matériels : Mme Véronique Bernon-Fontaine, MM. Claude Terrasson, Daniel Antoine, Régis Aumasson, Christian Fromion, Jean-Luc Renault-Bezot et la société CTAI.

1.7 Projets d'activités 2025

-Propositions pour répondre aux sollicitations du GSBdD pour libérer le bât. 20.

-Poursuite de la rédaction des Cahiers de l'APAB.

-Poursuite de la numérisation des photos ETBS.

-Poursuite du tri et de l'enregistrement du fonds documentaire.

-Mise à jour du site internet et création d'un nouveau site.

-Documentation des appareils de mesure.

-Marquage des collections.

-Restauration de roues de canons par un charbon ? (à valider préalablement avec DGA TT)

-Rapatriement des matériels DGA TT sélectionnés et du M 114 modernisé de KNDS.

-Organisation de visites des collections et formation de guides.

-Conférences pour l'Université Populaire (munitionnettes, histoire de l'armement)

Présentation de diaporamas pour le Campus Pyro.

-Stèle pour les « Morts en service pour la Nation » des décès à la Pyro (le montant du devis est de 32 k€ ; préalablement à sa construction, il faut l'aval de l'ONaC-VG et solliciter des sponsors).

-Visite du Musée de Meaux.

-Mise en sécurité des masses reculantes des canons.

Approbation du rapport moral à l'unanimité

2. Musée de l'armement de Bourges :

Le projet de « pôle muséal » est abandonné par toutes les parties : les EMB possèdent leurs musées (celui du Matériel doit être déplacé proche de celui du Train à l'échéance 2028). Le DELPAT a « entrouvert une porte » pour intégrer l'armement aux deux musées EMB mais strictement aux frais de la DGA.

Malgré l'inscription du projet dans la politique muséale du ministère des Armées, l'objectif d'une réalisation est réduit aux seuls musées d'armes de Bourges.

Bourges capitale européenne de la Culture 2028 sera-t-elle une opportunité pour faire un musée de l'Armement ? Il y a possibilité de s'inscrire à un appel à projets avant le 15 avril 2025 (Cet appel serait reconduit les deux années suivantes). Il faut impérativement trouver un narratif qui cadre avec les objectifs de Bourges 2028. Le Préfet est prêt à

soutenir un projet dans le cadre de Bourges 2028 sous certaines conditions.

Une demande du GSBdD en novembre 2024 concerne la libération de la partie Nord du bât 20 au profit des EMB et le déplacement de la collection de munitions et de la bibliothèque vers le seul bâtiment 17. Cet emplacement proche du boulevard Auger permettrait l'ouverture sur la ville et donc le désenclavement, mais entraînerait un éclatement géographique des collections et des emplacements de travail.

L'APAB a fait une proposition d'utilisation du bât 21 comprenant une réfection du bâtiment, l'ajout d'une extension et la remise à niveau de la travée 3 (réfection ou auvent). Un parking et un accès sur l'extérieur vers la rue Maurice Roy complètent la proposition. Celle-ci n'a pas été retenue par le GSBdD.

Le GSBdD propose d'utiliser également le bâtiment 11 en plus du 17 et une partie du terrain entre le bâtiment 17 et le boulevard Auger, ce qui ouvre plus de possibilités en particulier avec une extension.

Ce projet pourrait se réaliser en 2 phases : une première dans un délai très court pour libérer le bâtiment 20 et une deuxième à horizon plus tardif avec aménagements et constructions pour accueillir notre projet qui pourrait s'appeler « Technothèque Lahitolle ».

Il reste à trouver du financement en particulier auprès des industriels de l'armement.

3. Rapport financier

3.1 Exercice 2024

Le résultat de l'exercice 2024 révèle un excédent de 10 738,64 € supérieur au budget prévu (7 804 €). Cet excédent est principalement dû à la vente de livres (5 300 €) et à une subvention de KNDS de 5 000 € pour l'édition du livre ECP. Les frais d'édition du livre ECP (7 800 €) avaient été imputés sur l'année 2023, ce qui avait conduit à un déficit sur l'exercice de 3 500 €.

Analyse des charges (6 671,33 €) : dépenses globalement conformes au budget. Les 737 € de fournitures de bureau sont dus principalement à l'achat de toner pour l'imprimante laser couleur (300 €). L'achat de prestations pour les 30 ans de l'APAB (2 067,90 € ligne 60402) est compensé par la recette de 1 730 € (ligne 70602). La ligne 607 représente les achats pour la confection de la maquette du caisson à munitions du canon de 75/97. Les services extérieurs se montent à 1 340,34 € pour 1 335,95 € budgétés (remise en état du moteur de la sableuse et achat de documentation afin d'une part de permettre l'écriture des cahiers de l'APAB et d'autre part pour enrichir la bibliothèque). Les dépenses d'exposition, inférieures au budget, sont dues à l'achat de cartes postales pour les 30 ans de l'APAB et les 200 ans d'histoire munitionnaire ; les frais postaux sont cohérents avec le budget, mais toujours en augmentation ; les frais d'envoi des livres sont compensés par des recettes de même niveau.

Analyse des produits (17 409,97 €) : le budget ne prévoyait que 14 500 €, mais l'excédent de recette est en grande partie dû à la vente des repas des 30 ans de l'APAB. La vente des livres a rapporté 5 271,25 € à comparer aux 5 000 € budgétés ; Intérêts livret A : 910,72 € ; Cotisations : 2 820 € montant un peu supérieur aux prévisions ; les dons se sont montés à 950 € (800 € budgétés).

Face au résultat excédentaire de l'exercice 2024, le CA a décidé de maintenir le montant de la cotisation 2025 à 20 €. L'affectation de l'excédent de l'exercice 2024 est proposée au report à nouveau.

Les comptes ont été vérifiés par MM. Philippe Borderieux et Thierry Kaiser le 20 janvier 2025. Ils proposent leur approbation et demandent de donner quitus au trésorier pour sa gestion des comptes.

3.2 budget prévisionnel de l'exercice 2025

Le budget prévisionnel 2025 est prévu excédentaire de 496 €.

Les hypothèses de travail sont : stabilité du nombre d'adhérents, diminution importante des ventes de livres, augmentation des frais postaux, achat de prestations pour le site internet et achat de matériel pour le déménagement.

Prévisions de dépenses :

- Fournitures de bureau : budget de 750 € pour tenir compte des dépenses réelles de 2024.
- Achat de prestations pour le site internet 400 €.
- Petits matériels et mobiliers : le budget est en augmentation sensible à 500 € à cause du déménagement.
- Entretien et réparations : légère augmentation du budget à 250 €.
- Documentations et divers : budget maintenu à 600 €.
- Publications, relations publiques, expositions : diminution du budget à 300 € (aucune manifestation d'ampleur prévue en 2025).
- Frais de réception déplacement : augmentation du budget à 300 €.
- Augmentation des frais postaux attendue comme chaque année (700 €).

Prévision de recettes : intérêts livret A : 750 € budgétés tenant compte du nouveau taux d'intérêt ; cotisations : on fait l'hypothèse d'une stabilité du nombre d'adhérents (2 800 € de cotisations et 900 € de dons). La vente de livre pourrait rapporter 1 000 € soit une cinquantaine de livres.

Approbation des comptes 2024 et du budget 2025 à l'unanimité

4. Élections au conseil d'administration

Les membres présents du conseil d'administration et du bureau sont présentés à l'assemblée.

La composition actuelle du conseil d'administration est la suivante : Daniel Antoine, Serge Borderieux (Vice-président), Anne-Lucie Clause, Paul Collet (Trésorier et gestionnaire des collections), Régis Dupuy, Jean-Loup Guerrin, Jacques Le Coq, Jean Pierre Mercier (Secrétaire adjoint), Daniel Midrouillet, Guy Quenet, Jean-Marie Romé (Président), Claude Terrasson (Secrétaire).

Le conseil d'administration comprenait 12 membres pour 12 places statutaires.

Membres sortants : Serge Borderieux, Jean-Loup Guerrin, Guy Quenet, Jean-Marie Romé.

Guy Quenet ne se représente pas. Les autres membres sortants se représentent à l'élection. Une nouvelle candidature : Thierry Amable.

Le vote porte donc sur 4 candidats pour 4 postes.

Les quatre candidats sont élus avec 87 suffrages sur 87 votes exprimés.

5. Questions diverses

Information de Jean-Pierre Saulnier : un colloque de l'IHEDN sur la stratégie militaire semblable à celui qui a eu lieu il y a 30 ans, est prévu les 9 et 10 octobre au CFD. Une intervention de l'APAB sur l'histoire des établissements d'armement est souhaitée.

Information de Jean-Michel Midoux : une journée Paul Vieille, organisée par l'AF3P, est prévue à Bourges le 20 novembre 2025 avec, parmi les sujets abordés, le travail des femmes dans les arsenaux et poudreries.

Recherche d'automatisation de l'édition numérique des justificatifs fiscaux : le but est pour pouvoir s'affranchir du coût de l'envoi postal en début d'année civile.

Coût sous-estimé de l'impression des cahiers de l'APAB : Le montant de 30 € pour 4 cahiers en 2025 est conservé pour les quelques personnes qui les souhaitent en format papier mais à l'avenir ils seront diffusés au prix coutant en fonction du nombre de pages des ouvrages.

Nouvelle composition du bureau

Lors de la réunion du 13 février 2025 et après vote des membres présents du Conseil d'administration, la composition du bureau pour l'année 2025 est la suivante :

Président : Jean-Marie Romé

Vice-président : Serge Borderieux

Secrétaire : Claude Terrasson

Secrétaire adjoint : Jean Pierre Mercier

Trésorier et gestionnaire des collections : Paul Collet

Trésorier adjoint : Régis Dupuy.

Par ailleurs, Daniel Midrouillet conserve une activité sur l'inventaire de la bibliothèque en duo avec Jean Pierre Mercier et la participation de Thierry Amable pour le tri des documents. Jean-Loup Guerrin et Jacques Le Coq participent autant que faire se peut à la rédaction des ouvrages historiques. Thierry Amable et Daniel Antoine ont en charge la numérisation des photos ETBS. Christian Dessalle, pratique beaucoup d'activités diverses comme actuellement le recensement des plans et le projet d'implantation des collections dans le bâtiment 011.

Technothèque Lahitolle

Une expression initiale de besoin (EIB) du projet est en cours de rédaction avec DGA TT pour une exploitation par le service d'infrastructure de la Défense (USID).

Dans cette attente, un projet de technothèque de l'armement, a été défini par l'APAB sous la houlette de C. Dessalle. Il comprendrait 4 espaces :

-un espace accueil,

-un espace « les grands domaines techniques, scientifiques, industriels et humains » expliquerait comment sont conçus, essayés et fabriqués les matériels d'armement aéroterrestres. Par ailleurs la présentation s'ouvrirait sur l'avenir avec les pôles technologiques et de compétitivité et la participation des industriels de l'armement. Cet espace serait ouvert au public,

-un espace « galerie d'étude munitions » présenterait l'histoire des munitions de façon chronologique et par familles d'emploi. Il serait réservé à la visite d'historiens, de chercheurs et de spécialistes ainsi qu'à la visite de groupes sur demande,

-un espace « réserves et logistique » comme dans tout musée.

La première phase du déménagement est souhaitée avant l'été 2025. Dans un premier temps, si l'étude de résistance du plancher de l'étage bâtiment 11 est favorable, il faudrait privilégier l'installation de la salle de réunion de l'APAB. Suivrait le déménagement du fonds documentaire. Il reste que la réalisation du déménagement dans le calendrier souhaité va présenter de sérieuses difficultés pratiques. DGA TT étudie la possibilité pour la prestation d'une entreprise de déménagement.

Quoiqu'il en soit, il est fort probable que l'APAB vous sollicitera pour une aide.

Dans un deuxième temps, une grosse partie des munitions du bâtiment 20 seraient déplacées dans les bâtiments 11/654 et 11/653. L'espace « galerie d'étude munitions » prendrait jour. La partie restante (missiles, roquettes et mesures) serait déplacée dans le bâtiment 17 après quelques travaux (démolition de cloisons).

Pour l'espace « domaines techniques, scientifiques, industriels et humains », cœur de la technothèque, et l'accueil, il faudra attendre les études de faisabilité des nouvelles constructions.

Cotisations 2025

Rappel du Trésorier : pour ceux qui ne se seraient pas encore acquittés de leur cotisation 2025, elles sont attendues (rappel : 20 € pour la cotisation statutaire de membre, ou plus pour les membres bienfaiteurs